



# Rapport d'activité 2019 de la FHF Nouvelle-Aquitaine

---

## L'essentiel de 2019

### De nouveaux partenariats pour renforcer l'action et la visibilité de la FHF Nouvelle-Aquitaine :

- Avec le FIPHFP : mise en place d'un Référent Handicap Mutualisé pour accompagner les établissements dans leur politique handicap
- Avec l'ISPED : mise en place d'un partenariat dans le cadre d'un projet de recherche QVT en EHPAD
- Avec la plateforme RH du Secrétariat général de la préfecture : dans un but de favoriser la mobilité Inter-fonction publique des professionnels
- Avec le CFPPS : déploiement d'un dispositif de formation au management médical à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine

### Une mobilisation de la FHF sur des sujets stratégiques :

- En matière d'attractivité médicale et paramédicale : intérim médical, attractivité des métiers paramédicaux, bourse à l'emploi, GPMC, QVT.
- En matière d'achat et de financement :
  - Pilotage d'une future structure régionale des achats pour les Etablissements de santé publics et les établissements sociaux et médico-sociaux.
  - Implication dans la politique voulue par l'ARS d'harmonisation des aides à l'investissement
- En appui de la stratégie nationale :
  - Numérique : contribution au projet de plateforme régionale d'interopérabilité dans l'objectif d'une présentation au ministère le 16 janvier 2020 d'un cas pratique
  - Organisation des soins : accompagnement à la mise en œuvre des GHT, participation aux dispositifs Centre de santé, 400 médecins généralistes, pacte urgences...
  - Personne âgée : participation aux discussions nationales, valorisation des bonnes pratiques, expérimentations innovantes.

## Une représentation structurée et repérée de la FHF Nouvelle-Aquitaine :

- Renouvellement des instances et actualisation des statuts pour un pilotage plus opérationnel en renforçant la présence des usagers et des experts médicaux.
- Renforcement des liens avec les élus du territoire (rencontres avec Thomas Mesnier, les élus des Landes et des Pyrénées Atlantiques et communication des amendements FHF).

## **1. L'association FHF Nouvelle-Aquitaine**

### **a. La gouvernance**

- **Les instances**

La composition du Conseil d'administration et du Bureau de la FHF Nouvelle-Aquitaine a été renouvelée le 20 mars.

Les 79 membres du Conseil d'Administration nouvellement élus ont ainsi procédé à l'élection des 25 membres composant le bureau dont :

La Présidente : **Geneviève Darrieussecq**, membre du conseil de surveillance du centre hospitalier de Mont-de Marsan ;

Les vices présidents :

- **Xavier Bonnefont**, maire d'Angoulême,
- **Alain Gaillard**, Administrateur du centre hospitalier gériatrique de Cornil

Le délégué Régional : **Hervé Léon**, directeur du centre hospitalier d'Angoulême

L'adjoint au délégué Régional pour le médico-social : **Philippe Lebrun**, directeur de l'EHPAD de Lagord.

En 2019, le Bureau s'est réuni à 2 reprises, le 7 juin et le 11 octobre.

Le Conseil d'administration s'est réuni à 3 autres reprises, le 15 février, le 20 mars et le 15 novembre.

La convention régionale s'est réunie, le 20 mars et le 15 novembre.

- **La permanence**

Depuis le 1er juillet 2017, la permanence de la FHF Nouvelle-Aquitaine est composée de 3 personnes :

- Nathalie Heulin, directrice régionale
- Sandrine Le Guennec, permanente
- Sylvie Lascaud-Thomasson, Assistante de direction

### **b. L'animation territoriale**

- **Les conférences téléphoniques**

Une conférence téléphonique mensuelle est proposée aux délégués territoriaux qui ont le choix parmi deux créneaux. Un ordre du jour est systématiquement adressé en amont sachant que chaque délégué territorial a la possibilité d'ajouter des sujets selon les préoccupations territoriales.

- Les réunions territoriales

En Dordogne : 2 réunions ont eu lieu le 6 février et le 3 juillet au CH de Lanmary. Ces réunions réunissent à la fois les établissements de santé et les établissements médico-sociaux.

Dans les Landes : Une réunion a lieu le 28/11.

Dans la Vienne : 3 réunions ont eu lieu les 18 janvier, 5 juillet et 29 novembre avec les directeurs d'EHPAD et les directeurs en charge de la filière médico-sociale des établissements de santé.

Dans les Deux Sèvres : une réunion a eu lieu le 13 novembre au CH de Faye l'Abbesse.

Dans le Lot et Garonne : une réunion a lieu le 4 mars.

- Les évènements régionaux

### Trois conférences sur la réforme du 3<sup>ème</sup> cycle (Bordeaux – Limoges - Poitiers)

3 conférences se sont tenues en janvier à Bordeaux, en juin à Limoges et en octobre à Poitiers en présence des doyens des universités, de coordonnateurs de filières, PCME, internes et Directeurs d'hôpital.

### Un séminaire sur le parcours de la personne âgée (Périgueux)

Un séminaire dédié au parcours de la personne âgée a réuni plus de 120 personnes, le 15 février à Périgueux.

En première partie, **Philippe Vigouroux**, DG du CHU de Bordeaux et **Saïd Acef** représentant Michel Laforcade, Directeur Général de l'ARS NA ont présenté l'état des réflexions conduites dans le cadre des ateliers nationaux préfigurateurs de la future loi Grand Age.

Philippe Vigouroux a exposé les conclusions de l'atelier qu'il co-préside sur le thème « l'hôpital et la personne âgée ». Cet atelier a formulé 10 propositions autour de 3 objectifs pour une adaptation de l'hôpital aux besoins et aux attentes de la personne âgée.

Les 3 objectifs sont :

- De prévenir les hospitalisations et le passage aux urgences évitables ;
- Organiser le séjour de la personne âgée en établissement de manière à éviter les ruptures de parcours
- Promouvoir un établissement de santé accueillant pour la personne âgée.

Saïd Acef a présenté les propositions des ARS sur la gouvernance et les financements. Un des objectifs formulés par l'ensemble des acteurs est la simplification.

L'ensemble de ces propositions seront débattues lors du futur projet de Loi sur la réforme « dépendance ».

Une restitution de l'enquête de la FHF NA sur les coopérations renforcées entre les établissements de santé et les EHPAD sur le parcours de la personne âgée a également été présentée.

Quelques chiffres :

- ¼ des établissements a désigné une personne référente
- ¼ des établissements ont défini une procédure d'admission directe sans passage par les urgences
- Plus de 80 % des établissements utilisent le dossier de liaison d'urgence
- Plus de 80% des EHPAD :
  - Disposent d'un compte-rendu hospitalisation

- Ont un partenariat avec une EMSP
- La moitié des EHPAD dispose d'un numéro permettant l'accès direct à un avis gériatrique.

Deux tables rondes ont été organisées afin de présenter des outils / bonnes pratiques mis en place par les établissements publics.

- Une coopération renforcée entre des EHPAD et le CHU de Limoges, mise en place d'une équipe de suivi des résidents hospitalisés et retour sur le dispositif IDE de nuit en EHPAD
- La télémédecine en EHPAD par l'EHPAD de Montpon
- La régulation infirmière au sein du CHU Poitiers pour les EHPAD du département.
- La prise en charge des personnes âgées sur le territoire de la Creuse par le CH de Saint Vaury et l'équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé au sein des EHPAD
- La structuration de la filière gériatrique au sein du CH de Dax
- Une équipe mobile de nuit au sein des urgences de Bordeaux métropole

### **Les Communautés Professionnels Territoriales de Santé (Bordeaux)**

Une ½ journée régionale a été consacrée le 20 mars à des retours d'expériences de CPTS en région et sur le territoire de Bourges, en présence de la délégation FHF Nationale et de l'URPS. Les échanges ont permis d'identifier les impacts pour les établissements de santé dont les hôpitaux de proximité et d'échanger sur les perspectives dans un contexte de déploiement important du dispositif.

### **Journée régionale des établissements médico-sociaux (Bordeaux)**

Comme chaque année, la FHF NA a organisé une journée d'information Régionale à destination des établissements médico-sociaux, le 5 avril.

L'ARS NA nous a présenté les appels à projets et candidatures pour les établissements en 2019 ainsi qu'un point de situation sur la contractualisation. Plusieurs appels à candidatures sont déjà en consultation sur le site de l'ARS NA. En 2019, l'ARS a pour objectif de signer 395 CPOM ESMS.

L'équipe EMOS (centre de recherche Inserm - ISPED / Université de Bordeaux) nous a présenté un projet de recherche portant sur la Qualité de Vie au Travail des professionnels des EHPAD en Nouvelle-Aquitaine (projet QENA). L'ambition de ce projet est de concevoir un outil de mesure de la QVT des professionnels des EHPAD. Ce projet devrait aboutir en février 2020.

Annie Lelièvre, responsable du pôle autonomie à la FHF nationale, a présenté l'actualité du secteur et plus particulièrement les propositions du rapport Libault relatif à la concertation grand âge et autonomie. Suite à la remise de ce rapport, la Ministre de la santé et des solidarités a annoncé une loi Grand âge pour l'automne. Un plan national « métiers du grand âge » est également annoncé sans attendre la future Loi.

3 retours d'expériences (télémédecine en EHPAD et IDE de nuit, soit en astreinte, soit en garde) ont été présentés afin de faciliter les réponses aux appels à projets de l'ARS ou d'accompagner les établissements qui le mettent en place.

La journée s'est terminée par une représentation du collectif Zavtra. Par le biais du théâtre "JE NE VOUDRAIS PAS DÉRANGER", qui nous a conduit à faire un pas de côté par rapport à nos perceptions, à nos habitudes, à nos postures vis-à-vis de la maladie d'Alzheimer. Grâce au décalage apporté par le langage du théâtre, grâce à la

traduction d'un matériau soi-disant insensé en un propos artistique, nous avons pu découvrir collectivement la poésie de ces paroles, réinterroger notre image de cette maladie et celle des personnes qui en sont atteintes.

### Séminaire achats - GCS Achats en Nouvelle – Aquitaine (Limoges)

Le projet de rédaction des statuts du futur Groupement de Coopération Sanitaire de Nouvelle-Aquitaine a été présenté devant l'ensemble des membres de la convention régionale le 15 novembre en présence de Raphaël RUANO, Responsable du programme PHARE.

### Journée régionale « Pathos » (Périgueux)

Le jeudi 19 décembre à Périgueux, la FHF Nouvelle-Aquitaine a organisé une journée d'information sur le thème « **Optimiser votre codage Pathos et GIR : un véritable enjeu financier** ».

Cette journée a été animée par 3 médecins coordonnateurs expérimentés : Docteur Stéphan MEYER, Docteur Gaël DUREL et Docteur Frédéric WONE de l'association MCOOR.

L'objectif de cette journée était de démontreront l'importance de la préparation de la coupe Pathos et de donner des **outils / clés pour optimiser le codage**.

En complément de cette journée, l'ANFH Nouvelle-Aquitaine a mis en place de 2 groupes de 2 jours de formations sur ce thème dans chaque ex. régions (1 groupe en Limousin mais peu d'inscrits) en 2019 et 2020. Ces formations sont également mises en place par l'association MCOOR.

- Les Lettres mensuelles d'actualité régionale

La Délégation FHF Nouvelle-Aquitaine adresse un point d'actualité régionale mensuelle aux adhérents, permettant d'évoquer les points saillants du mois concerné.

- Les groupes de réflexion

Il existe 3 groupes de réflexions :

- Le GRAHPA (ex Aquitaine pour l'offre de soins)
- Le G5 (ex Poitou-Charentes pour l'offre de soins)
- Le G2RSMS pour le médico-social à l'échelle de la région

Le GRAHPA est composé des directeurs et des Présidents de CME des centres hospitaliers d'Aquitaine. Le Président est Jean-Marc Fauchoux, PCME d'Agen et président de la conférence régionale des PCME. Le Vice-Président est Jean-Pierre Cazenave, directeur du CH de Dax. Il s'est réuni à 4 reprises.

Le G5 est composé des PCME et des directeurs des 5 établissements les plus importants de Poitou-Charentes : CHU de Poitiers, CH d'Angoulême, CH de Saintes, CH de La Rochelle et CH de Niort. La FHF NA est membre invité. Il s'est réuni à 2 reprises.

Le G2RSMS s'est réuni à 4 reprises : 25/01, 07/06, 20/09 et 13/12.

Lors de ces réunions, les directeurs d'établissements médico-sociaux de la région échangent sur les sujets de l'actualité.

En 2019, le G2RSMS a notamment défini les thèmes des journées de formation « aide sociale à l'hébergement » en 2019 et gestion de crise en 2020. Les cahiers des charges ont été validés par les membres du G2RSMS.

A la suite des différentes réformes, des points réguliers ont eu lieu sur la signature des CPOM (calendrier, coupe pathos, ...), la mise en place de l'EPRD (cadres réglementaires, calendrier, documents annexes), la réforme tarifaire (point GIR départemental, neutralisation réforme dépendance et soins) et sur la concertation grand âge avec la remise du rapport Libault.

Des échanges ont également eu lieu sur les appels à projets de l'ARS, tel que la télémédecine en ESMS, IDE de nuit, ... C'est aussi l'occasion d'échanger sur les pratiques des Conseils départements en termes d'APA, d'aide sociale, ...

Nous avons également abordé la question de l'image des EHPAD et comment la valoriser.

Enfin, cette année, le G2RSMS a décidé de mettre en place un groupe de travail suite à la formation « gérer les impayés ». L'objectif de ce groupe est de mettre à disposition des documents type.

## **2. L'activité de lobbying et de Représentation des établissements**

### **a. Contacts avec les élus**

Une rencontre a été organisée avec les élus des territoires des Landes, Navarre-Côte Basque et Béarn-Soule, le 21 juin à Mont de Marsan, pour échanger sur la situation des établissements du territoire et présenter les amendements du projet de Loi Ma santé 2022 portés par la FHF.

En temps voulu, la FHF NA adresse aux élus siégeant en commission des affaires sociales ou des finances, les amendements portés par la FHF aux projets de loi. Pour 2019 : loi ma santé 2022 et le Projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale.

### **b. Rencontres régulières avec l'ARS**

3 rencontres (mars – juin – octobre) sont organisées annuellement avec le Directeur Général de l'ARS dont l'une avec les membres du bureau. La Présidente Geneviève Darrieussecq ou le Vice-président, Xavier Bonnefont se sont rendus disponibles pour ces temps d'échange structurants.

Des rencontres intermédiaires sont également organisées pour assurer le suivi des dossiers avec la DOSA et la direction des finances de l'ARS.

### **c. Représentation de la FHF aux instances et consultations régionales**

Des représentants de la FHF siègent régulièrement au sein des organisations suivantes :

- National :
  - ✓ Commissions FHF
  - ✓ Groupes de travail HAS sur la certification
  
- Régional :
  - ✓ ANFH
  - ✓ CGOS
  - ✓ ORU
  - ✓ La CRSA (plénière et permanente) et ses sous-commissions (CSOS, usagers, prévention, médico-sociale)
  - ✓ Les commissions de subdivision de l'Internat ex Aquitaine, ex Limousin et ex Poitou-Charentes
  - ✓ Le CESER
  - ✓ Le CCECQA
  - ✓ ESEA GIP
  - ✓ FIPHFP
  - ✓ Commission de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux et infections iatrogènes
  - ✓ COPIL sensibilisation des acteurs de terrain à la prévention de la radicalisation
  - ✓ CCES du plan régional de prévention et de la gestion des déchets
  - ✓ COPIL des Acteurs du dispositif "Accès à la contraception, aux droits sexuels et à l'égalité"
  - ✓ Commission Régionale de l'activité libérale
  - ✓ Commission des pénalités financières de la CPAM
  - ✓ ORS (observatoire régional de la santé)
  - ✓ Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle Aquitaine (ERENA) et Conseil d'Orientation
  - ✓ AGIDECA
  - ✓ Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics CCIRA
  
- Départemental :
  - ✓ CODAMUPS-TS
  - ✓ Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)
  - ✓ Conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie
  - ✓ CONSEIL DEPARTEMENTAL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPEES
  - ✓ CDCAPH
  - ✓ Les 12 Conseils territoriaux de santé

A cela il faut rajouter les COPIL, commissions AAP et groupes de travail pilotés par l'ARS en déclinaison de la stratégie nationale.

#### **d. Contribution de la FHF NA aux Evènements, colloques et Forums**

- Forum de la mobilité inter fonction publique en Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux, 14 février– Poitiers le 5 novembre
- Participation de la FHF NA aux agoras de Santé Expo – Mai 2019
- Journée des services de santé aux Armées – Bordeaux - 23 octobre
- Journée régionale violence faite aux femmes – Bordeaux
- Journée « accès aux soins des personnes handicapées » – septembre 2019

### **3. Les sujets traités en 2019**

#### **✓ Ma santé 2022**

Les amendements FHF ont largement été relayés aux élus du territoire. La FHF NA s'assure par ailleurs de la représentation des établissements sur tous les chantiers relatifs à la déclinaison de la stratégie nationale.

#### **✓ L'intérim médical**

Comme suite au bureau de la FHF NA (7 juin) et au GRAHPA (28 juin), des initiatives ont été conduites par les FHF Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Occitanie et Pays de Loire au sujet de la régulation de l'intérim médical.

Il a semblé opportun pour les Fédérations régionales du grand ouest (Bretagne, Pays de Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie) d'engager une démarche conjointe pour harmoniser nos pratiques et mieux réguler les coûts afférents aux remplacements médicaux.

La FHF Nouvelle-Aquitaine est engagée avec l'ARS à travers une charte reposant sur des principes de solidarité entre les établissements. L'observatoire mis en place par la FHF NA en 2018 a mis en exergue les limites de l'application de cette charte, tant les établissements les plus dépendants de l'intérim médical sont contraints d'y recourir quel qu'en soit le coût, pour assurer la permanence des soins. C'est pourquoi, nous avons fait part à l'ARS, à plusieurs reprises, de l'intérêt de réguler en complément, les remplacements médicaux via une plateforme de mise en relation (bourse à l'emploi) qui aurait vocation à mieux maîtriser les niveaux de rémunération et à rendre plus attractif l'exercice hospitalier pour les praticiens. Il ne s'agit là pas d'une réponse unique à la problématique de l'intérim médical mais d'une solution de régulation qui peut présenter un intérêt sur un territoire élargi inter-régional.

#### **✓ Situation financière des établissements de santé**

Des échanges réguliers avec l'ARS ont permis d'assurer un suivi de la situation des établissements

#### **✓ HOP'EN**

Une augmentation des exigences a été confirmée. Les prérequis Hop'en intègrent la convergence avec la notion de GHT. Plus de 200 dossiers ont été proposés. 113 ont été retenus dont 65 pour les établissements publics. Ce dossier fera l'objet d'un suivi dans le cadre de la mise en place du groupe de travail GHT/SIH

#### **✓ Les urgences**

Les relations entre le délégué régional et les délégués territoriaux ont permis de suivre l'évolution de la situation des services d'urgence.

Un groupe de travail ARS-FHF aura vocation à partir du pacte urgences et de l'audit réalisé par l'ORU de formuler des préconisations pour améliorer la prise en charge des soins urgents sur les territoires.

#### **✓ Organisation territoriale – GHT**

Au regard des évolutions attendues dans le cadre des ordonnances « ma santé 2022 », il a été proposé au comité de suivi et de coordination ARS-FHF l'actualisation de la composition de 4 groupes et l'actualisation du périmètre et



des objectifs pour 2 groupes de travail : 1. Le groupe thématique Coordination des instituts et des écoles de formation paramédicale du GHT et plan de formation continue et de DPC ; 2. Le groupe thématique Règles budgétaires et comptables ; 3. Le groupe thématique SIH ; 4. Le groupe thématique Certification (qualité et sécurité des Soins)

Le Groupe thématique Coordination des instituts et des écoles de formation paramédicale du GHT et plan de formation continue et de DPC a été scindé en 3 groupes : 1 Groupe RH => partage de bonnes pratiques (QVT, handicap, Conciliation) ; 1 groupe RH Médicales => en lien avec les ordonnances à venir ; 1 groupes Instituts => partage de pratiques / harmonisation région.

Groupe Règles Budgétaires et comptables : La vocation de ce groupe s'était limitée dans un premier temps aux modalités de présentation du budget G dans les EPRD. L'actualisation de ses missions réside en :

- Favoriser l'échange de bonnes pratiques sur des règles de facturation au sein d'un GHT (fonctions mutualisées, temps partagés, mises à disposition...)
- Partager des Modalités d'élaboration du budget annexe G

### ✓ **DEMOGRAPHIE MEDICALE – GPMC**

Comme suite à l'avis favorable émis par les membres des instances de la FHF Nouvelle-Aquitaine et de la conférence Régionale des Présidents de CME, nous avons souhaité engager l'ensemble des établissements publics de la Région dans une démarche de gestion prévisionnelle des ressources médicales.

Tant les problématiques de démographie médicale que la nécessité d'une approche territoriale pour l'ensemble des filières de soins, justifient d'anticiper l'évolution des ressources médicales et des besoins des établissements et des territoires.

### ✓ **La réforme du 3<sup>ème</sup> cycle**

Les 3 conférences organisées en Nouvelle-Aquitaine ont permis de dresser le constat suivant :

- La réforme s'est imposée tant aux universités qu'aux établissements sans réelle étude d'impact dans sa mise en œuvre.
- La réforme du 3<sup>ème</sup> cycle a permis de gagner en visibilité et en qualité pédagogique cependant il conviendrait de rendre plus souple le passage d'une filière à l'autre.
- Les internes approuvent la réforme pour le suivi plus individualisé et qualitatif mais expriment le souhait de diversifier les modes d'exercice et d'avoir plus de lisibilité sur les opportunités post-internat
- Il est apparu opportun de continuer à ne pas appliquer le taux d'inadéquation à 107% en région pour permettre une répartition des internes sur l'ensemble des lieux de stage, ce qui n'est pas le cas sur d'autres régions
- La diminution du nombre d'internes dans les hôpitaux, notamment en MG nécessite de repenser le rôle des internes et l'organisation des services hyper spécialisés.
- La non validation de la FST Médecine Polyvalente et la non attractivité pour la filière gériatrique interrogent les acteurs sur la capacité des hospitaliers à apporter une réponse adaptée à l'augmentation de la prise en charge des maladies chroniques et le vieillissement de la population au sein des services hospitaliers.
- Des inquiétudes quant à l'application de phase de consolidation de la réforme du 3<sup>ème</sup> cycle tant sur son manque d'anticipation que sur la dimension régionale des affectations.

## ✓ QVT

Il existe un intérêt grandissant par de nombreux acteurs / institutions sous l'impulsion de la stratégie « prendre soin de ceux qui nous soignent » par la précédente ministre de la santé, Marisol Touraine, en décembre 2016. Pour autant, cela manque de lisibilité.

La FHF nationale s'est également saisi du sujet avec la création d'une commission « QVT et management ». Elle a également publié d'un guide en juin 2018 dont les objectifs sont de faire un état de la recherche sur la QVT, favoriser l'interaction avec des spécialistes en la matière, partager leurs expériences et définir des préconisations.

En région Nouvelle-Aquitaine, de nombreux acteurs se sont également saisi du sujet : l'ARACT (clusters), l'ARS (défi performance et AAC QVT) et l'ANFH Limousin.

La FHF Nouvelle-Aquitaine a décidé que la **Qualité de Vie au Travail dans nos Etablissements de santé et ESMS** soit une réflexion de fond pour l'année 2019. L'objectif était de partager des expériences et bonnes pratiques en matière de QVT pour accompagner les établissements.

La FHF NA a souhaité mener plusieurs actions :

- **Participation au projet de recherche de l'ISPED sur la création d'un outil de mesure de la QVT en EHPAD :**

Il s'agit d'un projet de recherche sur la période février 2019 – janvier 2021 dont les objectifs sont de proposer un outil de diagnostic de la QVT permettant d'objectiver les leviers d'action sur les établissements et de fournir un support à la réflexion, un outil d'aide à la décision sur la prévention des RPS et des actions à mener en faveur de la QVT.

- **Réalisation d'un questionnaire adressé en mars 2019 aux ES et EMS.**

72 établissements ont répondu au questionnaire.

Grace à cette enquête, de nombreuses actions ont été recensées.

- **Constitution d'un groupe expert :**

L'objectif de ce groupe de travail était d'identifier, de valoriser les bonnes pratiques en région, de recueillir les besoins en établissement et de proposer des actions concrètes d'accompagnement.

3 réunions de travail ont eu lieu (juin, juillet et septembre) et l'ensemble des travaux de la FHF NA sera présenté lors d'un séminaire le 21 janvier 2020.

Lors de ce séminaire Matthieu Sibé, maître de conférence à l'ISPED, nous présentera les prérequis d'une démarche QVT en établissement de santé et médico-social. 3 retours d'expériences seront également présentés par des professionnels.

## ✓ Agrément collectif au Service civique

Depuis 2016, la FHF NA dispose d'un agrément collectif au service civique.

14 fiches missions ont été agréées à la fois pour les établissements de santé et les structures médico-sociales.

L'agrément a été renouvelé en juin 2019 pour 3 années supplémentaires.

107 établissements sont rattachés cet agrément.

En 2019, environ 100 contrats ont été signés.

## 4. La mobilisation de la FHF pour le grand âge : concertation grand âge et autonomie

La ministre de la santé a lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2018 la concertation grand âge et autonomie.

10 ateliers nationaux ont été mis en place entre octobre 2018 et janvier 2019 ainsi que des forums régionaux dont un dans chaque département de la Nouvelle-Aquitaine auxquels les adhérents de la FHF NA ont été associés. A travers ces différents temps d'échange, la FHF s'est attelée à faire entendre ses propositions et rappeler la spécificité des EHPAD publics hospitaliers.

Cette concertation a permis de dresser un constat partagé sur les enjeux du secteur et le rapport Libault, remis le 28 mars, formule 175 propositions, qui ont été saluées par la FHF.

Pour que les ambitions affichées soient concrètement traduites dans la loi future loi grand âge et autonomie, le conseil d'administration de la FHF, lors de sa séance du 19 juin 2019, a souhaité rappeler les enjeux et défis auxquels la future loi devra répondre.

Les propositions de la FHF reposent sur **5 engagements auxquels la future réforme devra répondre** :

- Engager le renforcement des effectifs et le saut technologique
- Engager une « révolution des métiers »
- Engager un « changement de logiciel » de l'aide aux aînés
- Engager un « bouclier hébergement »
- Engager « Un budget à la hauteur des enjeux »

Pour exprimer les attentes vis-à-vis de la future loi et traduire concrètement l'engagement et la mobilisation du secteur public médico-social, une motion a été voté par le CA de la FHF Nationale et ensuite il a été proposé aux adhérents de la soumettre à leurs conseils d'administration ou de surveillance.

Par ailleurs, lors de la remise du rapport Libault, la ministre de la santé avait annoncé que le sujet prioritaire était celui de l'attractivité des métiers de l'accompagnement du grand-âge. Myriam El-Khomri a été chargée, fin juin, de conduire une mission pour répondre aux enjeux de cette problématique qui touche l'ensemble des établissements.

## 5. L'appui aux établissements

### ✓ **Formation « aide sociale »**

Cette année, la FHF Nouvelle-Aquitaine a organisé une journée de formation sur le thème "Aide sociale à l'hébergement : prévenir et gérer les impayés en EHPAD". La formation était assurée par maitre Julia Sourd, avocate à la Cour, docteur en droit.

Plus de 100 personnes se sont inscrites à cette formation.

Cette formation a permis d'aborder la réglementation en matière d'aide sociale, l'obligation alimentaire, les procédures à mettre en place pour de prévenir les impayés et mettre en œuvre un plan pour le recouvrement de la dette.

La formatrice a également mis à disposition des modèles de courriers (*créance de contrat de séjour, assignation en référé devant le TGI*) et des exemples de documents (*engagement à payer, acte de cautionnement solidaire*). *Le support de présentation est à disposition.*

Suite à cette formation, le groupe de réflexion régional du secteur médico-social a décidé de mettre en place un groupe de travail afin de définir d'autres modèles de documents dont la mise à jour du contrat de séjour.

### ✓ **Formation management médical**

Cette démarche fait suite à la décision du CA de la FHF Nouvelle-Aquitaine de proposer un accompagnement au management médical pour les praticiens. Il s'agit d'une démarche volontaire et concerne plus spécifiquement les Présidents de CME, chefs de Pôle, Chefs de Service, Responsables d'unités ou tout PH en situation de management.

Un groupe de travail FHF constitué de médecins et de directeurs a fait le choix parmi les différents opérateurs en formation, de s'appuyer sur le parcours du C.F.P.P.S dont le contenu était le plus en adéquation avec les besoins exprimés.

La FHF NA s'est engagée à soutenir financièrement les établissements dans cette action, en prenant en charge un module pour 50 médecins répartis géographiquement sur la région, qui s'inscriront dans le dispositif en 2019 ou en 2020.

Le coût de la formation est de 400€/module soit un coût total de 1 600€ par médecin formé sachant que le module 4 « Qualité de vie au Travail » est éligible au DPC. Ainsi, le coût impactant le plan de formation médical est de 1 200€ TTC/médecin pour les établissements. La FHF NA prend en charge un module et rembourse les établissements à l'issue du parcours de formation, sur la base du justificatif de présence.

Concrètement, le coût de la formation à la charge de l'établissement qui bénéficiera de l'accompagnement FHF ne sera plus que de 800€ TTC/médecin pour un quota maximum de 5 médecins/établissements, dans la limite de 50 médecins à l'échelle de la région.

Fin 2019, 43 praticiens sont d'ores et déjà inscrits.

## **6. Le congrès inter régional d'Agen**

Pour sa 13<sup>ème</sup> édition, le congrès inter régional s'est tenu les 1<sup>er</sup> et 2 octobre à Agen. Plus de 500 personnes ont participé à ce congrès.

Le thème général du congrès était « **Acteurs de santé : Libérons les intelligences, osons la confiance** ».

**Isaac Getz**, professeur à l'ESCP Europe et auteur des livres dans les domaines du comportement organisationnel a animé une conférence sur l'entreprise libérée. Il définit l'entreprise libérée comme « une entreprise où les salariés sont libres et responsables d'entreprendre toute initiative qu'eux-mêmes décident d'être la meilleure pour leur organisation ».

L'entreprise libérée c'est une philosophie et pas un modèle ; ce n'est pas une méthode mais des chemins divers et variés à co-construire avec les salariés et c'est des bonnes pratiques.

8 ateliers ont été organisés sur les thèmes suivants :

- Intelligence artificielle et management : quelle transformation pour un établissement de soins augmenté ?
- L'Hôpital, terre de réussite : innovons pour libérer les talents !
- Absurde...vous avez dit absurde ?

- Une nouvelle gouvernance médicale et des nouveaux métiers ?
- L'usager, acteur de sa santé... Une réalité virtuelle ?
- EPS/ESMS : garants de la pertinence des soins ou nouveaux régulateurs des dépenses de santé ?
- La rénovation des statuts : vers une personnalisation de la gestion des carrières ?
- Des nouveaux modèles de coopération au chevet des territoires ruraux

L'ensemble des présentations sont disponibles sur le site Internet du congrès [www.congres-interregional-fhf.com](http://www.congres-interregional-fhf.com)

## 7. Le plan d'action 2020

Au-delà de ses missions d'accompagnement des établissements publics de la région et de ses activités de lobbying, la FHF Nouvelle Aquitaine, en lien avec la délégation nationale, s'est proposée de porter un focus particulier en 2020 sur les sujets suivants :

- Accompagner les établissements à la mise en œuvre de l'acte 2 des GHT
- Accompagner à la mise en œuvre de la loi Grand âge et autonomie
- Développer les travaux sur l'attractivité des métiers et la fidélisation des professionnels (thème Santéexpo)
- Développer les actions en faveur des établissements qui relèvent du champ du Handicap
- Mettre en place un plan de communication pour valoriser les établissements médico-sociaux

## 8. Le calendrier FHF NA 2020

	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	Aout 2020	Sept. 2020	Oct. 2020	Nov. 2020	Déc. 2020
Convention régionale												4 à 10h30
Conseils D'Administration						12 à 10h00						4 à 10h00
Bureaux		14 à 10h00		17 à 10h00					11 à 10h00			
Rencontres FHF/DG ARS		21 à 14h30			15 à 14h30				11 à 14h30			
Rencontres FHF NA /DOSA ARS		14 à 14h30		17 après-midi					4 à 14h30			
Congrès											19 et 20	
Journées régionales	21/01 RH QVT à Bordeaux	07/02 SMS à Bordeaux		Urgences à Bordeaux	14/05 SMS Gestion de crise							4 à 14h00
GRAHPA	14 à 10h			8 à 10h			3 à 10h			13 à 10h		
G2RSMS	Vendredi 31 à 10h			Vendredi 3 à 10h		Vendredi 19 à 10h			Vendredi 18 à 10h			Vendredi 11 à 10h
Conférences téléphoniques DT bimensuelles	14-janv 18h00 31-janv 13h00	11-févr 18h00 28-févr 13h00	10-mars 18h00 26-mars 13h00	07-avr 18h00 24-avr 13h00	12-mai 18h00 29-mai 13h00	09-juin 18h00 26-juin 13h00			15-sept 18h00 25-sept 13h00	06-oct 18h00 23-oct 13h00	03-nov 18h00 18-nov 18h00	08-déc 18h00 18-déc 13h00
Séminaire annuel des DT						12 à 14h00						